

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MARS
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mars 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 8,1%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 10,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 34 MDH à fin mars 2020 contre 12 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+16,7%) ;
- TVA à l'importation (+11,2%), compte tenu de remboursements de 2 MDH à fin mars 2020 contre 3 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+6,9%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 29 MDH à fin mars 2020 contre 3 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-18,5%) et la hausse des autres TIC (+20,2%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 1,4%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 3.370 MDH à fin mars 2020 contre 2.726 MDH un an auparavant :

- l'IS (-3,2%), compte tenu de restitutions qui ont été de 254 MDH à fin mars 2020 contre 62 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin mars 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 0,4% par rapport à son niveau à fin mars 2018, soit -67 MDH (14.904 MDH contre 14.971 MDH) ;
- l'IR (+4%), compte tenu de restitutions qui ont été de 32 MDH à fin mars 2020 contre 15 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 10,6% par rapport à leur niveau de fin mars 2019.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,2%.

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.085 MDH contre 1.899 MDH à fin mars 2019, en hausse de 9,8% ;
- la TVA à l'intérieur (+8%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.059 MDH à fin mars 2020 contre 2.617 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin mars 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 4.372 MDH contre 3.739 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre (+1,3%), sachant qu'à fin mars 2019, ces recettes avaient enregistré une baisse de 4,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2018, soit -279 MDH (5.680 MDH contre 5.959 MDH) ;
 - les majorations de retard (-14,5%), compte tenu de recettes brutes de 366 MDH contre 431 MDH et de dégrèvements de 25 MDH à fin mars 2020 contre 32 MDH un an auparavant.
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 77,4% en raison notamment de l'augmentation des fonds de concours (1.517 MDH contre 148 MDH) et des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (3.093 MDH contre 1.055 MDH), conjuguée à la baisse de la redevance gazoduc (153 MDH contre 436 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (366 MDH contre 689 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 32% et un taux d'émission sur engagements de 72% contre respectivement 33% et 64% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 14,9%, en raison de l'augmentation de 17,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 12,2% des dépenses de personnel et de 26,1% des autres dépenses de biens et services, de la hausse de 9,1% des charges en intérêts de la dette et de 24,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 13,5% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 4.374 MDH contre 3.743 MDH à fin mars 2019.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 5,7%, passant de 21,4 MMDH à fin mars 2019 à 22,6 MMDH à fin mars 2020, en raison de la hausse de 9,9% des dépenses des charges communes et de la baisse des dépenses des ministères de 0,2%.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 1,1 MMDH contre un solde positif de 4,7 MMDH un an auparavant ;
- un excédent du Trésor de 6,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 4,5 MMDH à fin mars 2019 compte tenu d'un solde positif de 12,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

A fin mars 2020, le compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 » a enregistré des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 MDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mars 2019	LF 2020	Mars 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	63 389	255 573	68 522	26,8%	8,1%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	59 659	235 555	61 904	26,3%	3,8%
Impôts directs	28 783	106 106	29 072	27,4%	1,0%
Impôts indirects	23 095	102 241	24 633	24,1%	6,7%
Droits de douane	2 101	10 555	2 447	23,2%	16,5%
Droits d'enregistrement et de timbre	5 680	16 653	5 752	34,5%	1,3%
1.2- Recettes non fiscales :	3 730	20 018	6 618	33,1%	77,4%
Monopole et participations	851	12 209	771	6,3%	-9,4%
Privatisation	0	3 000	0	0,0%	
Domaine	61	355	94	26,5%	54,1%
Autres recettes ⁽²⁾	2 818	4 454	5 753	129,2%	104,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	58 705	250 608	67 424	26,9%	14,9%
2.1- Biens et services :	46 900	198 787	54 908	27,6%	17,1%
Personnel	30 585	138 084	34 329	24,9%	12,2%
Autres biens et services ⁽³⁾	16 315	60 703	20 579	33,9%	26,1%
2.2- Intérêts de la dette :	5 616	29 023	6 126	21,1%	9,1%
Intérieure	5 037	24 292	5 564	22,9%	10,5%
Extérieure	579	4 731	562	11,9%	-2,9%
2.3- Compensation⁽³⁾	3 451	14 640	2 986	20,4%	-13,5%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	2 738	8 158	3 404	41,7%	24,3%
3- SOLDE ORDINAIRE	4 684	4 965	1 098		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	21 365	78 210	22 591	28,9%	5,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	11 810	235	27 319		
6- SOLDE DES SEGMA	351	0	477		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-4 520	-73 010	6 303		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 023	0	-6 552		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-10 543	-73 010	-249		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	12 302	56 921	1 690		
Dont :					
Adjudications	9 232		18 571		
Dépôts au Trésor	-2 304		-3 991		
Compte courant à BAM	-989		-6 863		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 759	16 089	-1 441		
Tirages et dons	1 053	32 470	423		
Amortissement	-2 812	-16 381	-1 864		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2020.

RECETTES ORDINAIRES

	Mars 2019	LF 2020	Mars 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	59 659	235 555	61 904	26,3%	3,8%
IMPÔTS DIRECTS	28 783	106 106	29 072	27,4%	1,0%
<i>Taxe Professionnelle</i>	42	356	22	6,2%	-47,6%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	14 904	53 531	14 628	27,3%	-1,9%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	11 490	46 280	11 961	25,8%	4,1%
<i>Taxe d'Habitation</i>	7	35	3	8,6%	-57,1%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	1 899	2 157	2 085	96,7%	9,8%
<i>Majorations de retard</i>	431	3 734	366	9,8%	-15,1%
<i>Autres⁽²⁾</i>	10	13	7	53,8%	-30,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	2 101	10 555	2 447	23,2%	16,5%
IMPÔTS INDIRECTS	23 095	102 241	24 633	24,1%	6,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	7 233	30 120	7 002	23,2%	-3,2%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	3 163	11 277	2 578	22,9%	-18,5%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	3 713	16 917	3 995	23,6%	7,6%
<i>Autres^(*)</i>	357	1 926	429	22,3%	20,2%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	15 862	72 121	17 631	24,4%	11,2%
<i>à l'intérieur</i>	7 400	30 008	8 225	27,4%	11,1%
<i>à l'importation^(*)</i>	8 462	42 113	9 406	22,3%	11,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	5 680	16 653	5 752	34,5%	1,3%
RECETTES NON FISCALES	3 730	20 018	6 618	33,1%	77,4%
<i>Domaine</i>	61	355	94	26,5%	54,1%
<i>Monopoles et participations</i>	851	12 209	771	6,3%	-9,4%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	0	3 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	148	0	1 517		925,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	689	1 000	366	36,6%	-46,9%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	436	875	153	17,5%	-64,9%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	1 545	2 579	3 717	144,1%	140,6%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	63 389	255 573	68 522	26,8%	8,1%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

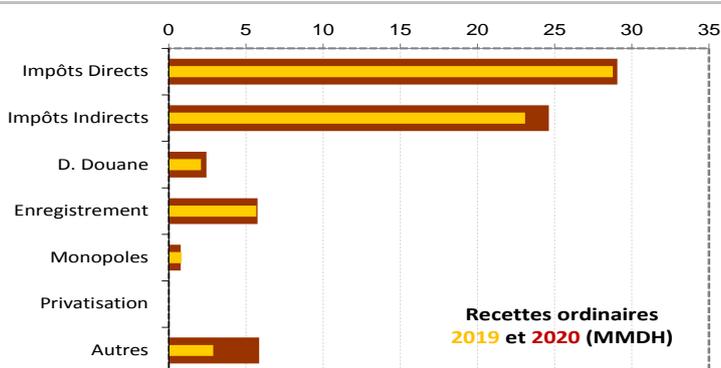
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mars 2020 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,1% et des dépenses ordinaires émises de 14,9% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 1,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 249 MDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 1,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%.

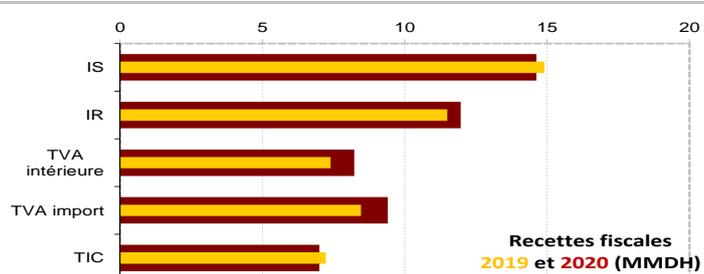
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 61,9 MMDH contre 59,7 MMDH à fin mars 2019, en augmentation de 3,8%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 11% et de la fiscalité domestique de 2,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 15.814 MDH à fin mars 2020 contre 14.264 MDH un an auparavant, en hausse de 10,9% ou +1.550 MDH par rapport à leur niveau à fin mars 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 34 MDH à fin mars 2020 contre 12 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 15.848 MDH à fin mars 2020 contre 14.276 MDH un an auparavant, en hausse de 11% ou +1.572 MDH par rapport à leur niveau à fin mars 2019.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin mars 2020 ont atteint 2.444 MDH contre 2.095 MDH un an auparavant, soit une hausse de 16,7% ou +349 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 3 MDH contre 6 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 9,4 MMDH à fin mars 2020 contre 8,5 MMDH à fin mars 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 11,2% ou +945 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 2 MDH contre 3 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 6,8% ou +103 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 12,1% ou +841 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 3.966 MDH contre 3.710 MDH, en hausse de 6,9% par rapport à leur niveau de fin mars 2019 ou +256 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 29 MDH à fin mars 2020 contre 3 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 3.995 MDH contre 3.713 MDH, en hausse de 7,6% par rapport à leur niveau de fin mars 2019 ou +282 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} mars 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 39,7 MMDH à fin mars 2020 contre 39,1 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 1,4% ou +542 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 3.370 MDH à fin mars 2020 contre 2.726 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 43 MMDH à fin mars 2020 contre 41,9 MMDH à fin mars 2019, soit une augmentation de 2,8% ou +1.186 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 14.374 MDH à fin mars 2020 contre 14.842 MDH un an auparavant, en baisse de 3,2% ou -468 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 254 MDH à fin mars 2020 contre 62 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin mars 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin mars 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 0,4% par rapport à son niveau à fin mars 2018, soit -67 MDH (14.904 MDH contre 14.971 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 14.628 MDH à fin mars 2020 contre 14.904 MDH à fin mars 2019, en baisse de 1,9% ou -276 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mars 2020 ont enregistré une hausse de 4% par rapport à leur niveau à fin mars 2019 (11.929 MDH contre 11.475 MDH), soit +454 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 32 MDH à fin mars 2020 contre 15 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 10,6% ou -90 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (759 MDH contre 849 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 9,2% ou +188 MDH, soit 40% de la hausse de l'IR.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	2019	2020	Evolution en %
IR total	11 490	11 961	4,1%
dont IR prélevé par la DDP	2 043	2 231	9,2%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin mars 2020, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.085 MDH contre 1.899 MDH en augmentation de 9,8% ou +186 MDH.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mars 2020 se sont établies à 5.166 MDH contre 4.783 MDH à fin mars 2019, en augmentation de 8% ou +383 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.059 MDH à fin mars 2020 contre 2.617 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin mars 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 8.225 MDH contre 7.400 MDH un an auparavant, soit une hausse de 11,1% ou +825 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 4.372 MDH à fin mars 2020 contre 3.739 MDH à fin mars 2019, soit +632 MDH. Les remboursements de TVA (4.372 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.060 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.312 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 5.752 MDH à fin mars 2020 contre 5.680 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,3% ou +72 MDH, sachant qu'à fin mars 2019, les recettes au titre des droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 4,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2018, soit -279 MDH (5.680 MDH contre 5.959 MDH).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 14,5%, compte tenu de recettes brutes de 366 MDH contre 431 MDH et de dégrèvements de 25 MDH à fin mars 2020 contre 32 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 32 MDH contre 59 MDH, en baisse de 45,8% ou -27 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 6,6 MMDH contre 3,7 MMDH un an auparavant, en hausse de 77,4% ou +2,9 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (3.093 MDH contre 1.055 MDH) et des fonds de concours (1.517 MDH contre 148 MDH), conjuguée à la diminution de la redevance gazoduc (153 MDH contre 436 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (366 MDH contre 689 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 771 MDH à fin mars 2020 contre 851 MDH à fin mars 2019, en baisse de 9,4% ou -80 MDH. Ces recettes ont été versées par Bank Al-Maghrib (748 MDH contre 521 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2019	LF 2020	2020	Taux de réalis.
B.A.M	521	765	748	97,8%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	3 600	0	0,0%
ANCFCC	0	3 180	0	0,0%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	330	3 386	23	0,7%
TOTAL	851	12 209	771	6,3%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 104,2%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (3.093 MDH contre 1.055 MDH) et des fonds de concours (1.517 MDH contre 148 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

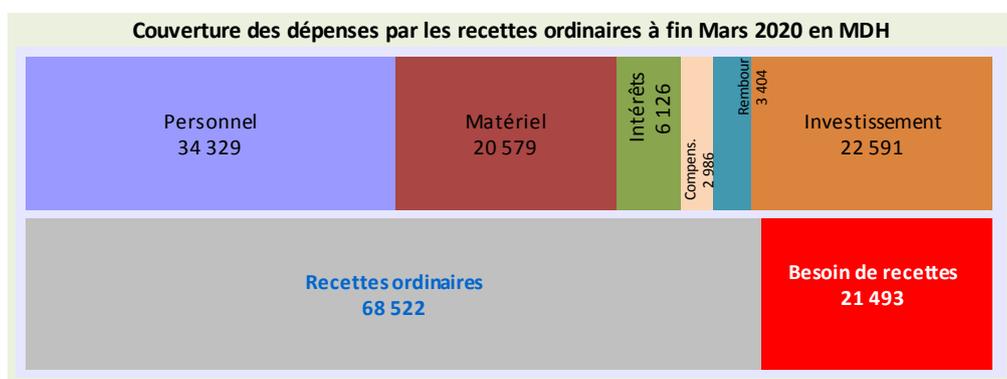
A fin mars 2020, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 14,6 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mars 2020

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	14 570	▲ 10,1%	22,3%
	- à l'importation	9 404	▲ 11,3%	14,4%
	- à l'intérieur	5 166	▲ 8,0%	7,9%
2	Impôt sur les sociétés	14 374	▼ 3,2%	22,0%
3	Impôt sur le revenu	11 929	▲ 4,0%	18,3%
4	Droits d'enregistrement	5 752	▲ 1,3%	8,8%
5	TIC prod. énergétiques	3 966	▲ 6,9%	6,1%
6	TIC tabacs manufacturés	2 578	▼ 18,5%	3,9%
7	Droits de douane	2 444	▲ 16,7%	3,7%
8	Contrib. Sociale Solidarité	2 085	▲ 9,8%	3,2%
9	Fonds de concours	1 517	▲ 925,0%	2,3%
10	Monopoles	771	▼ 9,4%	1,2%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mars 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 101,6% contre 108% un an auparavant. Ainsi, à fin mars 2020, 50,1% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 30% aux dépenses de matériel, 8,9% aux intérêts de la dette, 4,4% aux émissions de la compensation et 5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

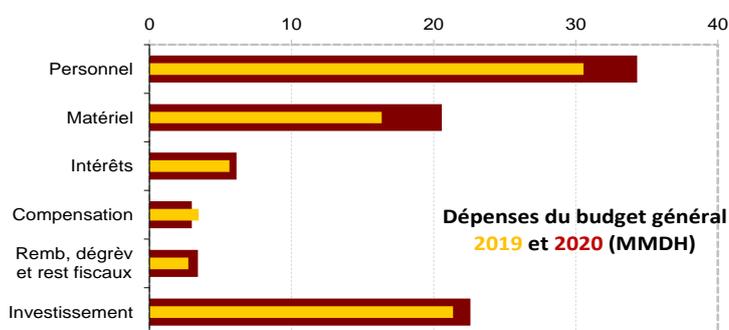
A fin mars 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	222 439	67 349	61 298	30%	91%
Investissement	89 608	36 620	22 591	41%	62%
C.S.T	130 546	51 703	23 261	40%	45%
SEGMA	2 858	988	107	35%	11%
Dette	96 535	18 783	18 783	19%	100%
TOTAL	541 986	175 443	126 040	32%	72%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Fonctionnement	53 089	221 585	61 298	28%	15,5%
Investissement	21 365	78 210	22 591	29%	5,7%
Dette	12 790	96 535	18 783	19%	46,9%
TOTAL	87 244	396 330	102 672	26%	17,7%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 46,9% s'explique par l'augmentation de 76,4% des remboursements du principal (12.657 MDH contre 7.174 MDH) et de 9,1% des intérêts de la dette (6.126 MDH contre 5.616 MDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 61,3 MMDH, dont 34,3 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 12,2%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 25,7% (17 MMDH contre 13,5 MMDH) et les dépenses des charges communes de 5,2% (6,6 MMDH contre 6,2 MMDH), malgré la baisse des émissions de la compensation de 13,5%.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 24,3% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (3.061 MDH contre 2.620 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Personnel	30 585	138 084	34 329	25%	12,2%
Matériel	13 523	48 292	16 996	35%	25,7%
Charges communes	6 243	24 651	6 569	27%	5,2%
dont compensation	3 451	14 640	2 986	20%	-13,5%
Dépenses imprévues		2 400			
Remb, dégr, rest fiscaux	2 738	8 158	3 404	42%	24,3%
TOTAL	53 089	221 585	61 298	28%	15,5%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 24,3% en raison notamment de la hausse de 442 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 192 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mars 2020 se sont établis à 34,3 MMDH contre 30,6 MMDH, en hausse de 12,2% par rapport à leur niveau de fin mars 2019 ou +3,7 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 28,8 MMDH, en hausse de 11,2%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 11,9% et de la baisse des rappels de 10,3% (718 MDH contre 800 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 20,6 MMDH, en hausse de 26,1% ou +4,3 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit des divers établissements et entreprises publics (9 MMDH contre 6,7 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3 MMDH contre 1,2 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 6.126 MDH à fin mars 2020 contre 5.616 MDH à fin mars 2019, en augmentation de 9,1% ou +510 MDH. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 10,5% (5.564 MDH contre 5.037 MDH) et par la baisse de 2,9% de celles de la dette extérieure (562 MDH contre 579 MDH).

Compensation

A fin mars 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 2.986 MDH contre 3.451 MDH, en baisse de 13,5% ou -465 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 3.404 MDH contre 2.738 MDH, en augmentation de 24,3% ou +666 MDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (3.370 MDH contre 2.726 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.059 MDH contre 2.617 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	2 726	7 714	3 370	43,7%	23,6%
Impôt sur les sociétés	62	495	254	51,3%	309,7%
Impôt sur le revenu	15	99	32	32,3%	113,3%
TVA intérieure	2 617	7 000	3 059	43,7%	16,9%
Majorations de retard	32	100	25	25,0%	-21,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	12	444	34	7,6%	181,0%
Droits d'importation	6	106	3	2,4%	-57,0%
TIC prod. énergétiques	3	52	29	56,0%	
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	30	0	0,0%	
TVA à l'importation	3	204	2	1,0%	-33,3%
Autres	0	52	0	0,0%	
TOTAL	2 738	8 158	3 404	41,7%	24,3%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mars 2020 a été positif de 1,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 4,7 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

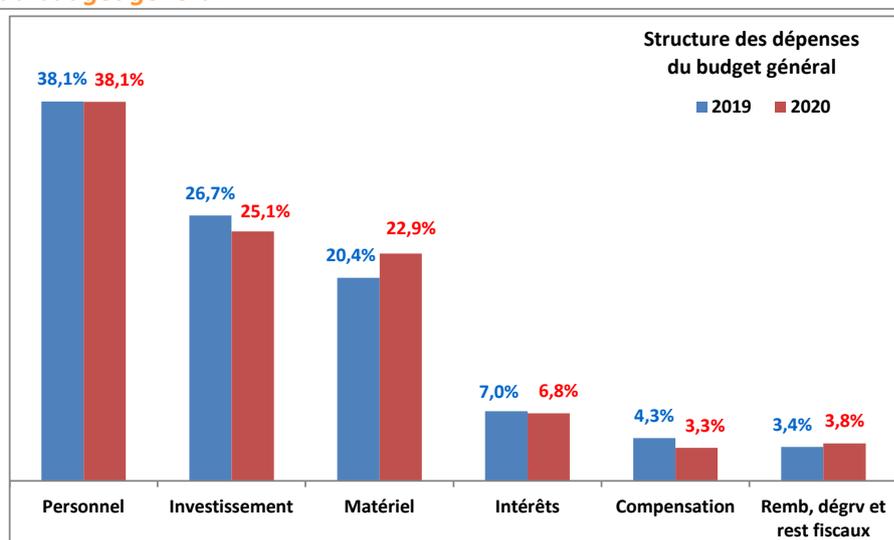
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 22,6 MMDH à fin mars 2020 contre 21,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,7% ou +1.226 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des charges communes de 9,9% et à la baisse des dépenses des ministères de 0,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 13,3 MMDH contre 11,4 MMDH à fin mars 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Var%
Investissement total :	21 365	78 210	22 591	29%	5,7%
1- Ministères	8 869	55 010	8 852	16%	-0,2%
2- Charges communes :	12 496	23 200	13 739	59%	9,9%
- Concours divers	11 365	19 158	13 254	69%	16,6%
- Ristournes d'intérêts	0	215	100	47%	
- Autres	1 131	3 827	385	10%	-66,0%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mars 2019 et fin mars 2020 fait ressortir une stabilité de la part des dépenses de personnel, une hausse de la part des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020
	2019	LF 2020	2020	2019	LF 2020	2020	
C.A.S	16 086	89 286	37 845	13 720	87 354	15 827	22 018
TVA des Coll.Terr.	6 798	30 909	7 556	7 946	30 909	7 498	58
Part régions (IS, IR, ..)	1 387	8 638	2 092	1 096	8 638	935	1 157
I.N.D.H	922	3 100	45	49	3 100	102	-57
Soutien prix. prd.alim.	10	600	0	0	600	0	0
F.S. Routier	104	2 700	495	4	2 700	0	495
F.D. Agricole	1 544	3 550	2 012	1 632	3 550	1 836	176
Emploi domanial	499	1 040	616	196	1 040	270	346
Lutte contre chômage	554	1 500	517	307	1 500	311	206
Dons des pays du CCG	11	1 800	22	80	0	61	-39
Appui Cohés. Sociale	277	3 000	306	694	3 000	1 058	-752
F.S. Habitat	195	2 000	579	0	2 000	0	579
Gestion Covid-19	0	10 000	18 299	0	10 000	1 235	17 064
Autres CAS	3 785	20 449	5 306	1 716	20 317	2 521	2 785
C. Dép. Dotation(*)	12 580	10 801	12 769	3 136	10 801	7 434	5 335
Autres C.S.T	12	168	0	12	1 865	34	-34
TOTAL	28 678	100 255	50 614	16 868	100 020	23 295	27 319

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50,6 MMDH. Ces recettes tiennent compte des recettes au titre du CAS Covid-19 pour 18,3 MMDH et des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13,3 MMDH contre 11,4 MMDH à fin mars 2019.

Les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.335 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 27,3 MMDH.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Exploitation :	325	0	459		41,2%
Recettes	363	1 940	557	29%	53,4%
Dépenses	38	1 940	98	5%	157,9%
Equipement :	26	0	18		-30,8%
Recettes	42	297	27	9%	-35,7%
Dépenses	16	297	9	3%	-43,8%

A fin mars 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%.

Les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mars 2020, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 26,8% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 26,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 28,9%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2020 en MDH

	LF 2020	Mars 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	255 573	68 522	26,8%	187 051
1.1- Recettes fiscales :	235 555	61 904	26,3%	173 651
<i>Impôts directs</i>	106 106	29 072	27,4%	77 034
<i>Impôt sur les sociétés</i>	53 531	14 628	27,3%	38 903
<i>Impôt sur le revenu</i>	46 280	11 961	25,8%	34 319
<i>Impôts indirects</i>	102 241	24 633	24,1%	77 608
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 008	8 225	27,4%	21 783
<i>TVA à l'importation</i>	42 113	9 406	22,3%	32 707
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	30 120	7 002	23,2%	23 118
<i>Droits de douane</i>	10 555	2 447	23,2%	8 108
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	16 653	5 752	34,5%	10 901
1.2- Recettes non fiscales :	20 018	6 618	33,1%	13 400
<i>Monopole et participations</i>	12 209	771	6,3%	11 438
<i>Domaine</i>	355	94	26,5%	261
<i>Autres recettes</i>	7 454	5 753	77,2%	1 701
2- DEPENSES ORDINAIRES	250 608	67 424	26,9%	183 184
2.1- Biens et services :	198 787	54 908	27,6%	143 879
<i>Personnel</i>	138 084	34 329	24,9%	103 755
<i>Autres biens et services</i>	60 703	20 579	33,9%	40 124
2.2- Intérêts de la dette :	29 023	6 126	21,1%	22 897
<i>Intérieure</i>	24 292	5 564	22,9%	18 728
<i>Extérieure</i>	4 731	562	11,9%	4 169
2.3- Compensation	14 640	2 986	20,4%	11 654
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	8 158	3 404	41,7%	4 754
3- INVESTISSEMENT	78 210	22 591	28,9%	55 619

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 762 MDH à fin mars 2020 contre 7,3 MMDH à fin décembre 2019, soit une diminution de 6,6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 249 MDH contre un besoin de financement de 10,5 MMDH à fin mars 2019 et d'un flux net négatif de 1,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,8 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 1,7 MMDH contre 12,3 MMDH à fin mars 2019.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mars 2020, le financement extérieur a été négatif de 1,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 1.864 MDH et les tirages ont été de 423 MDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 18,6 MMDH contre 9,2 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 4 MMDH contre 2,3 MMDH à fin mars 2019 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 6,9 MMDH contre 989 MDH à fin mars 2019.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 76,5 MMDH à fin mars 2020 contre 80,5 MMDH à fin décembre 2019, en baisse de 4 MMDH.

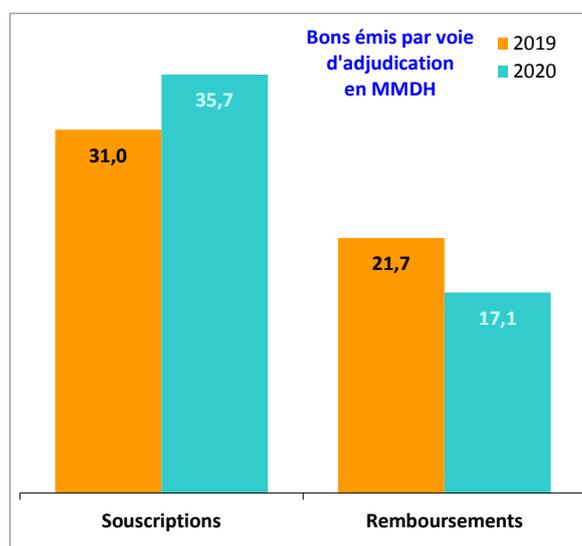
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 8,9 MMDH contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 10,3 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en avril 2020.

Dettes intérieure

S'élevant à 582,5 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 18,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 35,7 MMDH et de remboursements pour 17,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 9,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 31 MMDH et de remboursements pour 21,7 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2019	Souscrip.	Rembour.	2020	Var %
Adjudications	557 161	35 650	17 079	575 732	3,3%
13 semaines	500	200,0	500,0	200	
26 semaines	132	0,0	131,6	0	
52 semaines	9 939	4 428,2	4 020,9	10 346	
2 ans	47 669	8 473,8	1 097,0	55 046	
5 ans	145 432	278,3	327,6	145 383	
10 ans	129 368	1 492,0	6 853,4	124 006	
15 ans	135 322	9 797,5	4 148,9	140 970	
20 ans	66 223	5 318,1	0,0	71 541	
30 ans	22 577	5 662,1	0,0	28 240	
Autres	3 672	4 529	1 468	6 733	83,4%
Total	560 833	40 179	18 547	582 465	3,9%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mars 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 4,2 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
2 ans	1 097,0	
5 ans	327,6	
10 ans	1 236,6	
15 ans	1 516,4	60,1
20 ans		136,8
30 ans		3 943,3
Total	4 177,6	4 140,2